

les derniers arbitrages de l'inspecteur

Par Le Courrier Cauchois

3-4 minutes

Le Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN) s'est tenu jeudi 4 juillet 2019, en fin d'après-midi, à la préfecture de Rouen. Ce vendredi 5 juillet, le directeur académique des services de l'Education nationale (Dasen) a prévenu les communes concernées de ses arbitrages en matière d'ouverture et de fermeture de classe. Par rapport à la situation de mars dernier ([132 ouvertures de poste et 97 fermetures de classe](#)), Olivier Wanbecke a annoncé 28 ouvertures de poste, dont 9 concernant des annulations de retraits décidés au printemps, et 11 fermetures de classe.

A voir à la rentrée

S'y ajoutent seize situations à surveiller dont plusieurs en pays de Caux : **Ganzeville** ; **Saint-Arnoult (élémentaire Henri Dès)** et **Saint-Valery-en-Caux (maternelle Coste et Belleonte)**. Dans ces trois établissements, des comptages seront réalisés à la rentrée pour confirmer le maintien ou non de la classe menacée.

Les nouvelles fermetures

D'autres fermetures sont venues s'ajouter à la liste de mars. A **Quevillon**, une classe ferme et les élèves iront dans la commune voisine de **Saint-Martin-de-Boscherville**. A **Bacqueville-en-Caux**, la maternelle perd un enseignant. **Saint-Eustache-la-Forêt** et le **SIVOS du Haut-Cailly** (en maternelle à **Saint-André-sur-Cailly**) sont également touchés par cette mesure.

Les fermetures annulées

Comme nous l'avons déjà évoqué dans notre journal du vendredi 29 juin, la fermeture de classe, programmée en mars, est annulée à **Ancretiéville-Saint-Victor**, en élémentaire. C'est le cas

également au **Mesnil-sous-Jumièges** (élémentaire Les Abeilles), à **Luneray** en élémentaire et en maternelle à **Saint-Martin-de-Boscherville**, grâce à l'apport du voisin de **Quevillon**, et enfin à **Saint-Romain-de-Colbosc**, en élémentaire.

Les ouvertures supplémentaires

Plusieurs écoles profitent d'une attribution d'emploi par l'inspection académique : **Barentin** élémentaire La Champmeslé-Fontenelle ; **Fontaine-Le-Bourg** maternelle Jacques-Yves Cousteau ; **Fontenay** maternelle ; **Octeville-sur-Mer** élémentaire Jules-Verne ; RPI de **Saint-Antoine-la-Forêt** élémentaire ; RPI de **Tôtes** maternelle.

"La Seine-Maritime connaîtra le plus haut taux d'encadrement de son histoire : 5,56 enseignants pour cent élèves. Ce département a récupéré l'ensemble de la dotation du ministère pour l'académie de Rouen malgré une chute démographique de 1 117 écoliers pour la prochaine rentrée", a rappelé l'inspecteur d'académie. "En éducation prioritaire, les CP et les CE1 ont tous été dédoublés. Dans le milieu rural, onze postes ont été préservés".

Les représentants des enseignants mécontents

Le syndicat d'enseignants SNUipp-FSU dénonce au contraire "l'insuffisance de la dotation de 34 postes à la Seine-Maritime pour cette année 2019-2020, qui ne permet pas de garantir des bonnes conditions de scolarisation par classe".

Les représentants syndicaux stigmatisent : "le fait qu'aucune décision positive n'ait été prise lors du dernier CTSD (comité technique spécial départemental), et que les écoles soient contraintes d'attendre le dernier jour pour connaître leur sort.

"Les décisions prises hors instance pour la carte scolaire ne nous semblent pas être un gage de dialogue social serein et de transparence", concluent-ils.

[0 Commentaire](#)